

Inauguration de la salle des sports de COURSAC

Coursac, le samedi 23 novembre 2013

Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

J'ai beaucoup de plaisir à être parmi vous à l'occasion de l'inauguration de la salle des sports de Coursac après en avoir posé la première pierre le samedi 15 décembre 2012.

Cette structure va donner un nouvel élan à la pratique sportive au sein de la commune.

Elle répond, Monsieur le Maire, aux attentes et aux besoins de vos administrés, notamment les plus jeunes, et à ceux bien sûr des associations de Coursac.

C'est pour cela que l'État vous a accompagné avec le Conseil Général et le Conseil Régional.

La salle des sports a ainsi été réalisée en moins de deux ans.

Vous saviez dès le départ, Monsieur le Maire, que c'est aussi sur le terrain de la pratique sportive que se jouent les grands enjeux de l'éducation, de l'insertion, de la socialisation et du respect de l'autre.

Vous vous inscrivez en la matière dans les priorités gouvernementales.

Valérie FOURNEYRON, Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, rappelait lors de l'installation du Conseil national du sport, l'été dernier, combien le sport incarne le goût de l'effort, le respect de l'autre et de la règle commune, mais aussi le sens de la solidarité et la primauté du jeu collectif.

N'est-ce pas là, Mesdames et Messieurs, tout ce qui doit au final caractériser l'action publique, aujourd'hui encore plus qu'hier, au regard des difficultés auxquelles notre pays est confronté !

Au moment où je parle d'action publique, je veux vous dire la plaisir qui m'est donné d'être à vos côtés en ce jour de fête et de fierté qui voit votre ancien maire, Monsieur Bernard PEYROUNY, recevoir la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Mesdames et Messieurs, en se tournant vers Bernard PEYROUNY, nous prenons conscience de la richesse qu'il nous lègue à travers son engagement durant 42 ans dans la voie du service public au profit de ses concitoyens.

Oui, vous faites partie, Monsieur le Maire, et je suis heureux de la réaffirmer ici devant vous et vos anciens administrés, vous faites partie de ces hommes qui se sont consacrés avec efficacité et passion à la chose publique.

Vous avez assuré pendant 30 ans, à la tête de la commune de Coursac, la bonne marche de la vie en société dans le souci de l'intérêt général.

Vous vous passionnez pour votre commune depuis toujours et dès 1971, vous avez bénéficié de la confiance de tous dans les nobles charges de conseiller municipal, d'adjoint, puis de maire à partir de 1983.

Depuis cette date, vos grandes compétences et votre dévouement sont reconnus par la population qui apprécie votre don d'écoute et votre entière disponibilité (on m'a dit à ce sujet que vous ne connaissiez pas la signification du mot congé tant les affaires communales vous accaparaient).

Ce sont là des qualités rares qui méritent d'être soulignées et honorées.

En équipe, vous vous êtes attaché à concrétiser les attentes, voire les espoirs des habitants de Coursac, en leur offrant des équipements adaptés à la vie d'une commune péri-urbaine, en leur offrant cette possibilité de vivre harmonieusement dans un cadre rénové.

Je pense bien sûr à la réfection du beffroi de l'église, à la réfection de la cantine scolaire, à la transformation de la salle du Vieux Tilleul en salle des fêtes et salle de gym, à la construction du club house du tennis, à celle des vestiaires de foot, à la mise en place de l'assainissement, à la création du centre de loisirs qui vous tenait tant à cœur et au lancement des travaux de ce gymnase, sans oublier les logements sociaux.

En ma qualité de Préfet de la Dordogne, je suis fier de participer à cette cérémonie, car je sais combien la charge de maire implique l'acceptation de sacrifices pour le service des autres.

Mesdames et Messieurs, les fonctions d'un maire sont à la fois complexes, exigeantes et passionnantes.

Le Maire est responsable de tout dans sa commune. Il est à la fois président du conseil municipal, exécutif local, autorité administrative et agent de l'État.

Encore ne s'agit-il là que de ses rôles institutionnels !

Car vous savez tous ici que le maire fait plus : il concilie, il arbitre les conflits, il conseille, il informe les usagers qui viennent à la mairie, il oriente les porteurs de projets.

Pas une semaine sans que le maire ne soit interpellé sur les difficultés rencontrées par tel ou tel administré.

Premier interlocuteur de nos concitoyens, il est à la fois le garant de la continuité du lien social et l'acteur de la vitalité de son territoire.

Le Maire conjugue donc l'exigence d'action et de résultat et l'attachement à ces valeurs qui doivent être défendues tous les jours pied à pied : le service des autres, l'écoute, la transparence, le courage.

C'est tout cela qui caractérise l'action de Bernard PPEYROUNY dans ses mandats à Coursac.

Monsieur PEYROUNY cette médaille d'honneur régionale, départementale et communale est donc à la fois :

- la marque de confiance de vos administrés en vos qualités de gestionnaire honnête et efficace,
- la marque de reconnaissance d'une commune pour le dévouement dont vous avez fait preuve,
- la marque de notre respect pour l'œuvre accomplie au service de la collectivité, au nom de l'intérêt général.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour votre épouse qui vous a accompagné dans cette aventure et qui a permis que vous puissiez œuvrer pour la collectivité au détriment parfois, devrai-je dire souvent, de votre vie de famille.

Qu'il me soit permis, Monsieur le Maire et Madame, de vous exprimer ma reconnaissance et de vous assurer de ma fidélité.

Monsieur Bernard PEYROUNY, nous vous décernons la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.